

GP Ste-Martine

Ste-Martine –26 avril 2009

Communiqué #1

Le coureur suivant a été disqualifié pour ne pas s'être présenté aux contrôles des braquets d'après-course :

Pee Wee H 644 Derek Gee Ottawa Bicycle Club

Le coureur suivant a été disqualifié pour braquet non-conforme à la réglementation :

Minime H 341 Miguel Lukaszewicz Vélo Sélect

Avertissements aux coureurs suivants pour ne pas avoir obtempéré aux demandes des commissaires (dégagement de la route lors de l'arrivée d'une autre catégorie) :

Cadet H	17	Olivier Delaney	Espoir Laval
Minime F	534	Maude Sauvé	Espoir Laval
Junior H	444	Christophe Riopel Benoît	Eva Devinci
Minime H	336	Jean-Christophe Gobeil	Proco
Junior H	412	Pierre Étienne Boivin	Eva Devinci

Avertissement final au coureur suivant pour avoir utilisé un langage non conforme et un comportement antisportif envers un commissaire :

Cadet H 3 Frédéric Boileau VC Montréal Cycles Régis

Rappel à tous les coureurs :

- **Lors d'une arrivée, veuillez éviter de repasser la ligne d'arrivée dans la direction de la course ou le sens inverse.**
- **Veuillez porter votre casque en tout temps lorsque vous êtes sur le parcours, même si votre épreuve est terminée. Une amende ou disqualification pourrait être appliquée.**

Résultats :

Les coureurs n'ayant pas de nom à côté de leur numéro doivent contacter Sylvain Richard, coordonnateur route et piste à l'adresse courriel suivant : drp@fqsc.net

Le collège des commissaires